

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/N/IND/46/Add.6

12 août 2008

(08-3835)

---

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

## NOTIFICATION

### Addendum

La communication ci-après, reçue le 11 août 2008, est distribuée à la demande de la délégation de l'Inde.

---

### Oiseaux domestiques ou sauvages, volailles vivantes et porcins vivants et leurs produits et sous-produits - Influenza aviaire

Le gouvernement central de l'Inde prolonge, pour une durée de six mois, l'interdiction d'importer les produits mentionnés dans les notifications G/SPS/N/IND/46/Add.1 du 19 février 2007, Add.3 du 11 juillet 2007, Add.4 du 27 août 2007 et Add.5 du 15 février 2008. Certaines modifications sont introduites. Des renseignements détaillés peuvent être obtenus auprès de M. R. K. Chaudhry, Director (Trade), Department of Animal Husbandry and Dairying, Ministry of Agriculture, Government of India, Krishi Bhawan, New Delhi – 110001.

Fax: +(91 11) 2338 8534. Courrier électronique: [diradmah@nic.in](mailto:diradmah@nic.in)

Le texte peut être consulté *via* le lien: <http://dahd.nic.in/flu/gazetteofindiajul310708.pdf>

---